



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 28 / 08 / 2023

Dossier complet le : 28 / 08 / 2023

N° d'enregistrement : 2023-7420

1 Intitulé du projet

Construction d'un poste de transformation et de stockage d'électricité sur le site de Beaulieu-les-Fontaines dans le département de l'Oise (60) en région Hauts-de-France.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

ACACIA

Raison sociale

N° SIRET

9 2 1 0 2 7 2 8 0 0 0 0 1 2

Type de société (SA, SCI...)

SAS (Société par actions simplifiée)

Représentant de la personne morale : ☒ Madame

☒ Monsieur

Nom

Isambert

Prénom(s)

Anaïs

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
N°32: Construction de lignes électriques aériennes en haute et très haute tension 39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement	Création d'un site de stockage d'énergie comprenant principalement deux transformateurs HTA/HTB de 33 kV /225 kV et 36 containers de batteries. -- a) Travaux et constructions qui créent une emprise au sol au sens de l'article R. * 420-1 du même code supérieure ou égale à 10 000 m².

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à construire sur la commune de Beaulieu-les-Fontaines, dans le département de l'Oise (60), une installation de stockage d'énergie électrique d'une puissance de 45 MW et d'une capacité de 90 MWh. L'installation sera raccordée au poste électrique de Latena sur la commune d'Ecuvilly via une liaison souterraine d'environ 500m avec un câble aluminium en 630mm².

Ce projet s'implante sur un terrain actuellement exploité en agricole. Un certificat d'urbanisme opérationnel est en cours d'instruction auprès du service concerné.

L'installation se composera de plateformes sur lesquelles seront implantés les 36 containers batteries associés à des onduleurs et deux transformateurs, d'un bâtiment de contrôle commande de 295 m², de trois bâches incendie : deux de 120m3 pour la partie stockage, et une de 60 m3 spécifiquement pour le poste de transformation, d'un système de gestion des eaux pluviales (bassin d'infiltration) et de pistes de circulation permettant un accès aux services de secours. Des clôtures seront implantées d'une hauteur minimum de 2,5 m.

4.2 Objectifs du projet

La société ACACIA est un développeur de projets d'infrastructures de raccordement au réseau électrique et de stockage d'électricité, dont la vocation est d'accélérer la transition énergétique.

Ce projet répond au motif d'intérêt général de sécurisation de l'approvisionnement du réseau électrique Français et aux services associés (maintien, fréquence, tension, flexibilité, etc.) lors de pic de consommation d'électricité qui vont devenir de plus en plus fréquents avec l'augmentation de la part des énergies renouvelables (énergies intermittentes) dans le mix énergétique français, et l'augmentation des besoins en électricité avec notamment le développement de la mobilité électrique.

D'après le Schéma Décennal de Développement du Réseau de RTE, les besoins en flexibilité seront croissants sur les prochaines décennies:

-34 GW de besoins en flexibilité en 2050

-multiplication par quatre d'ici à 2050 des besoins en flexibilité.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux consistent principalement en la pose des containers et la création du poste électrique, ainsi que le raccordement par RTE de la centrale au poste source de Latena sur la commune d'Ecuvilly par un câble d'environ 500m de dimension 630mm².

Plus spécifiquement, les travaux suivants sont à prévoir:

- Débroussaillage dans le périmètre de la centrale,
- Excavation de terre instable ou de rochers si nécessaire et remplacement par de la terre compactée,
- Compactage du sol et mise en place d'un système de drainage de l'eau de pluie,
- Construction d'équipements temporaires pour la phase d'installation (zone de réunions, sanitaires,etc),
- Sécurisation du site et aménagement des accès (routes,etc),
- Construction des fondations bétons pour les containers et le poste de transformation (bâtiment, équipements HTB)
- Acheminement des équipements (containers, transformateurs,etc),
- Pose d'une clôture de protection,
- Gravillonnage, aménagement et remise en état/propreté,
- Tests et mise en service de la centrale.

Entre 10 et 30 personnes devront être impliquées sur le site maximum en fonction des différentes phases de travaux pour une durée d'environ 10-12 mois. Lors de la phase d'exploitation aucune personne ne sera présente sur site, uniquement des visites mensuelles seront organisées.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

La batterie sera connectée au réseau de transport de RTE via le poste de transformation de LATENA situé sur la commune d'Ecuvilly afin de soutirer et injecter de l'énergie valorisée sur les différents marchés électriques.

L'exploitation de la batterie sera largement automatisée. Une équipe de maintenance sera présente sur site au moins une fois par mois pour assurer les tâches basiques d'opération et de maintenance corrective et préventive (nettoyage, inspection visuelle, sécurité, couplage, découplage de la centrale en cas de défaut, relève des alarmes, etc) ainsi que réaliser une maintenance préventive spécifique.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface totale des parcelles	3,3 ha
Emprise au sol totale du projet	1,6 ha
Hauteur maximale du projet (Mur pare-feu entre les transformateurs)	8 m
Hauteur des clôtures	2,5 m minimum
Dimensions containers	12.1920m x 2.4840m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° , " E Lat. : ° , " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° , " E Lat. : ° , " N

Point de d'arrivée : Long. : ° , " E Lat. : ° , " N

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Le projet sera implanté sur les parcelles : ZE 0020 et ZE 0090, Zone classée A.
Le projet est compatible avec le PPRMT et la servitude I4 qui recoupent la parcelle 0020 et 0090.

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☒ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	Le site ne se localise pas au droit d'une zone naturelle protégée. Une ZNIEFF de type 1 « Forêt de Beaulieu » se situe à 2,7 km au nord-ouest du site.
En zone de montagne ?	☐	☒	Le département de l'Oise en général se situe hors zone montagne. Le site est en pente vers le sud-est (entre 90 et 85 mNGF).
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	Aucun arrêté de biotope n'est présent au droit du site ou dans un rayon de 20 km.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	La commune de Beaulieu-les-Fontaines n'est pas une commune littorale.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	Aucun parc national, parc naturel marin, réserve naturelle, zone de conservation halieutique, parc naturel régional ne se trouve au droit du site ou dans un rayon de 20 km.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	Le site n'est pas concerné par le Plan de Prévention du bruit du département de l'Oise.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	Aucun site inscrit ou classé n'est présent au droit du site ou dans un rayon de 500 m. Le site inscrit ou classé le plus proche se situe à 13 km au sud-ouest, et n'est pas visible depuis le site. Aucun monument historique n'est présent au droit du site ou dans un rayon de 500 m. Le monument le plus proche se trouve au centre-ville de Guiscard, à 6 km au sud-est, et n'est pas visible depuis le site.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	Aucune zone humide ne se trouve au droit du site ou dans un rayon de 500 m. Les recherches pédologiques et floristiques sur le site montrent l'absence de zone humide.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☒	☐	La commune n'est pas située dans le périmètre d'un PPRT. La commune est concernée par un PPRI et un PPRMT.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	PPRI : Date d'approbation : 01/09/2017 PPRMT : Date d'approbation : 26/03/2009
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	Aucun site BASIAS n'est recensé au droit du site ou dans un rayon de 500 m autour du site. 3 sites BASIAS se situent à 1,4 km à l'ouest du site. Aucun site BASOL n'est recensé au droit du site ou dans un rayon de 500 m. Le site BASOL le plus proche est la Décharge de Suzoy Vauchelles (SSP000424401) à 9 km au sud-est du site.
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	Le site n'est pas inclus dans une zone de répartition des eaux.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	Aucun captage d'eau superficielle n'est recensé à proximité du site. Le captage AEP d'Ecuvilly se situe à 2 km au sud du site, qui se situe en bordure de son périmètre de protection éloigné. Écoulement de la nappe vers l'est, sud-est.
Dans un site inscrit ?	☐	☒	Aucun site inscrit ou classé n'est présent au droit du site ou dans un rayon de 500 m. Le site inscrit ou classé le plus proche se situe à 13 km au sud-ouest, et n'est pas visible depuis le site.

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	Aucune zone Natura 2000 ne se situe au droit du site. La plus proche se situe à 12 km au sud.
D'un site classé ?	☐	☒	Aucun site inscrit ou classé n'est présent au droit du site ou dans un rayon de 500 m. Le site inscrit ou classé le plus proche se situe à 13 km au sud-ouest, et n'est pas visible depuis le site.

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	Le projet ne nécessite pas d'eau pour son activité. De l'eau du réseau public sera utilisée uniquement lors du remplissage des réserves incendies soit un volume de 300 m ³ . Aucun sanitaire n'est prévu sur le site en phase d'exploitation donc aucun raccordement n'est envisagé au réseau public. Présence de sanitaires uniquement en phase travaux. Aucun prélèvement n'est prévu dans le milieu naturel.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	Aucune de modification des masses d'eaux souterraines n'est prévue. Des études hydrologiques et géotechniques seront réalisées afin de statuer sur la technique la plus adaptée à plateforme du site en matière de récupération des eaux de ruissellement. Une fois récoltées elles seront ensuite connectées à un bassin d'infiltration qui favorisera l'infiltration de l'eau dans le sol.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☒	☐	Les travaux de terrassement pour permettre la création de la plateforme et les fondations des infrastructures généreront des déblais (essentiellement de la terre végétale) qui seront évacués en dehors du site.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☒	☐	Un apport de matériaux de carrières est prévu. L'objectif sera de stabiliser le sol pour création d'une surface plane pour l'installation des différents équipements et la création de piste lourde.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☒	☐	Apport de graviers et gravats extérieur au site.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	La consommation d'eau est limitée à 300 m3 au démarrage de l'installation (Remplissage de 2 bâches de 120 m3 + une bâche de 60 m3 pour la défense incendie des transformateurs)
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Le terrain occupé par le projet n'est pas concerné par des ZNIEFF, un arrêté biotope, Natura 2000. Il n'est pas attendu d'incidence du projet sur la biodiversité existante (possibilités de report pour les 2 espèces potentiellement nicheuses identifiées sur le site : alouette des champs et bruant proyer).
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	Le projet n'est pas susceptible d'impacter un site Natura2000. Néanmoins, un pré-diagnostic a été effectué pour identifier les enjeux écologiques, sur la base d'une analyse bibliographique et d'un relevé de terrain en avril 2023. Celui-ci met en évidence que les enjeux sont faibles voire très faibles sur l'ensemble des aspects.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	Le site sera situé sur un terrain agricole d'environ 3,3 ha, composé d'une monoculture. L'emprise du projet occupera 1,6 ha du terrain. A l'échelle de la totalité de l'exploitation du propriétaire du terrain, la consommation d'espaces agricoles occupée pour le projet est de l'ordre de 0,4%. Ce qui représente une très faible perte de production. Le projet, prévu initialement sur l'intégralité a été réduit de moitié pour préserver l'activité agricole sur >50% de la parcelle.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	Le site n'est pas concerné par des risques technologiques. La commune n'est pas située dans le périmètre d'un PPRT.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	Le site se localise en zone de risque fort de retrait gonflement des argiles, et en zone B2 du PPRMT. Une étude géotechnique sera réalisée afin de : - dimensionner au mieux les fondations de la plateforme en prenant en compte le risque fort de retrait gonflement des argiles - identifier la présence potentielle de cavités
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	Les batteries ne contiennent pas de solvant et ne dégagent pas de polluant atmosphérique.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☒	☐	La phase de travaux engendre des déplacements de camions pour l'amenée du matériel, des matériaux d'apport et évacuation des déblais excédentaires. En exploitation, le poste ne nécessitera pas de présence humaine. Le site fera l'objet d'un suivi permanent à distance et d'un contrôle sur place régulier une fois par mois. La maintenance préventive et les contrôles réglementaires seront effectués tous les ans.
	Est-il source de bruit ?	☒	☐	Les sources de bruit du projet sont les transformateurs électriques et les systèmes de refroidissement des containers batteries et onduleurs.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	Le projet se situe dans un environnement rural entouré par des activités agricoles.
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☒	☐	En phase de travaux, lors de la réalisation de la plateforme, un compacteur générera de légères vibrations du sol. En phase d'exploitation, le site ne générera pas de vibrations.
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	Un système d'éclairage est prévu au sein de site. Celui ci se déclenchera en cas de faible luminosité via un détecteur de présence
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	En phase de chantier, la réglementation sur les émissions atmosphériques des moteurs sera respectée. Un arrosage si besoin des zones de chantier afin de limiter les envols de poussière dus aux engins de chantier pourra être envisagé. En phase d'exploitation, le projet ne sera pas à l'origine de rejets atmosphériques.
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☒	☐	Les eaux pluviales du site sont dirigées vers un bassin d'infiltration dimensionné sur la base de pluie de fréquence décennale.
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	Infiltration sur la parcelle concernée.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	En phase de chantier, le projet s'engage à respecter la réglementation en vigueur concernant la prévention et la gestion des déchets. Appel aux filières de traitement en privilégiant l'ordre hiérarchique: réduction à la source, préparation en vue de la réutilisation, recyclage, valorisation, élimination.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	Aucun monument historique ni de Sites patrimoniaux remarquables (SPR) ne sont présent au droit du site ou dans un rayon de 500 m. Le site ne se localise pas au droit d'une zone de présomption de prescription archéologique.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☒	☐	Le projet est compatible avec les documents d'urbanisme dans la mesure où une installation de stockage d'énergie électrique est considérée comme « une installation liée aux services et équipes publics ou d'intérêt collectif », concourant à l'intérêt général et au besoin collectif de la population : régulation des flux d'énergies ; gestion de l'approvisionnement durant différentes périodes de l'année). Les plans et schémas suivants ont été pris en compte: SRADDET, SRCE, SRE, SRCAE, PLQA, PCAET, SDAGE et SAGE.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Sans objet

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

La conception du projet a été réalisée conformément au projet d'Arrêté Ministériel relatif aux prescriptions générales applicables aux ateliers de charge d'accumulateurs stationnaires d'énergie situés en extérieur, mettant en œuvre des technologies au lithium et soumis à déclaration sous la rubrique n°2925-2 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement et modifiant l'arrêté du 29 mai 2000 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration sous la rubrique n° 2925 " accumulateurs (ateliers de charge d) " .

Pour plus de détails les documents suivants sont disponibles en annexe:

- Formulaire d'évaluation simplifiée des incidences Natura2000 (Annexe 7) ;
- Pré-diagnostic écologique (Annexe 8) ;
- Note de synthèse (Annexe 9) ;
- Intégration paysagère (Annexe 10);
- Récolement au projet d'arrêté ministériel (Annexe 11);
- Etude acoustique (Annexe 12).

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet s'intègre au mieux dans l'environnement grâce à sa localisation dans un secteur distant des habitations et des ERP, et à proximité du poste source de Latena sur la commune d'Ecuvilly (ce qui réduit notamment les infrastructures de raccordement). De plus, avec les mesures mises en place le projet n'aura pas d'incidence notable sur le milieu naturel, le paysage ou les risques. Enfin, le bruit de l'installation sera maîtrisé.

Un inventaire environnemental a été réalisé, les écologues ont conclu que les enjeux faunistiques et floristiques sont très faibles de part l'existence d'un milieu agricole sur la zone d'étude.

Suite à l'expertise des futures incidences environnementales, il n'est pas nécessaire que le projet de stockage d'énergie implanté à Beaulieu-les-Fontaines fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☒
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☒
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☒
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☒
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☒
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe 7 : Évaluation incidence NATURA 2000 simplifiée	☒
2	Annexe 8 : Pré-diagnostic écologique	☒
3	Annexe 9 : Note de synthèse	☒
4	Annexe 10 : Intégration Paysagère	☒
5	Annexe 11: Récolement du projet d'AM Annexe 12 : Rapport étude acoustique	☒

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom ISAMBERT

Prénom Anaïs

Qualité du signataire Responsable développement stockage électrique

À Le Kremlin Bicêtre

Fait le 28/08/2023

Signature
numérique de
Isambert Anaïs
Date :
2023.08.28
19:34:09
+02'00'

Signature du (des) demandeur(s)